

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves
BURUNDI :
LA COLONNE
«ETHNIE» D'UN
QUESTIONNAIRE
BUREAUCRA-
TIQUE SUSCITE
L'INQUIÉTUDE

La polémique monte autour d'un questionnaire envoyé par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique à de nombreux responsables burundais et étrangers œuvrant dans le pays. Le questionnaire cherche à identifier chaque membre de leur personnel, jusqu'au plus petit, par plusieurs éléments dont son nom, son âge, sa province d'origine ou encore depuis quand il a été engagé.

**CRISE ENTRE
PARIS ET BAMA-
KO : «D'UN CÔTÉ
COMME DE
L'AUTRE, ON NE
TRAVAILLE PAS
À LA DÉSESCA-
LADE»**

Le ton continue de monter entre Paris et Bamako, après l'annonce du retrait du Danemark de la force Takuba suite à une demande de la junte malienne. C'est l'analyse de Seidik Abba, journaliste et essayiste, spécialiste de la région du Sahel. Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a affirmé que la situation ne pouvait pas perdurer en l'état. « Nous avons engagé dès à présent des discussions pour savoir comment on peut adapter notre dispositif en fonction de la nouvelle situation », a-t-il déclaré.

Burkina : Paul-Henri Sandaogo Damiba prend enfin la parole

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le nouvel homme fort du Burkina Faso, Paul-Henri Sandaogo Damiba, a pris pour la première fois la parole en tant que chef de l'État de ce pays du Sahel en proie au terrorisme. « La priorité principale demeure la sécurité », a déclaré le lieutenant-colonel dans une allocution diffusée au journal de 20 h de la télévision nationale, la RTB. S'il était apparu, le 24 janvier au soir, auprès de Sidaoré Kader Ouédraogo lors de la lecture du communiqué revendiquant la destitution du président Kaboré, le président de la junte ne s'était pas encore exprimé publiquement.

Dans un message d'une quinzaine de minutes enregistré depuis le palais présidentiel de Kosyam, le nouveau chef du pays dessine les grandes lignes de l'action du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) à la tête du pays depuis la chute de Roch Marc Christian Kaboré.

« Il nous faut en effet, réduire significativement les zones sous influence terroriste et les impacts de l'extrémisme violent en redonnant aux Forces de défense et de sécurité ainsi qu'aux Volontaires pour la défense de la patrie, la volonté de combattre et d'aller encore plus à l'offensive avec des moyens adéquats. Ceci est un préalable indispensable au retour progressif de l'administration publique et à la réinstallation des personnes déplacées internes dans leurs villages d'origine », a-t-il insisté, vêtu de son treillis militaire et coiffé d'un béret rouge.

Le lieutenant-colonel de 41 ans, passé par de prestigieux centres de formations au Burkina et à l'international et auteur de l'essai *Armées ouest-africaines et terrorisme* : réponses incertaines ? (Les 3 colonnes, juin 2021), a également insisté sur le caractère « consensuel » de la « démarche », c'est-à-dire du coup d'État. Pour lui, ce putsch est une « une grande opportunité pour réconcilier notre peuple avec



Paul-Henri Sandaogo Damiba s'adressant aux Burkinabè.

lui-même ». Il s'est engagé à convoquer les forces vives de la nation pour convenir d'une feuille de route qui prendra en compte les préoccupations de

ses compatriotes. « J'ai entamé des concertations avec certaines composantes de la nation, y compris avec les personnalités du régime sortant afin de dégager les

grandes lignes qui nous conduiront, à terme, vers des décisions consensuelles et inclusives pour la refondation et la restauration d'une paix durable », a-t-il ajouté.

Poursuite des dossiers



Le procès sur l'assassinat de l'ancien président Thomas Sankara va se poursuivre.

J.O
Libreville/Gabon

Dans cette première prise de parole officielle, Damiba a également rassuré sur la poursuite des dossiers judiciaires engagés. Au lendemain du coup d'État, des rumeurs – démen-

ties depuis – avaient circulé sur la libération du général Gilbert Diendéré. L'ancien chef d'état-major particulier de Blaise Compaoré est le principal accusé du procès de l'assassinat de Thomas Sankara. Alors que les audiences ont été interrompues depuis le putsch, la justice militaire a

depuis publié un communiqué informant de leur reprise le 31 janvier. « Lorsque les conditions seront réunies selon les échéances que notre peuple aura souverainement définies, je m'engage à un retour à une vie constitutionnelle normale », a-t-il déclaré, sans préciser d'agenda.

Cette allocution était aussi adressée aux partenaires internationaux du Burkina, notamment à la Cédéao qui tenait un sommet extraordinaire virtuel ce 28 janvier. « Le Burkina Faso a plus que jamais besoin de ses partenaires. C'est pourquoi j'appelle la communauté internationale à accompagner notre pays afin qu'il puisse sortir le plus rapidement possible de cette crise », a-t-il déclaré. Et d'ajouter que « le pays continuera de respecter ses engagements internationaux, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme ».

Photo: DR